

POLYNESIE FRANCAISE

Direction Générale
De l'Education et des Enseignements
B.P. 20 673 – 98713 Papeete
Tél : 40 47 05 53
Email: brh3@education.pf

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'ABSENCE
POUR EXERCICE DE DROIT SYNDICAL**

Nom patronymique : Nom marital : Prénom :
Etablissement : Fonction :
Téléphone : Mail :
Adresse pendant l'absence :

DEMANDE

**NATURE DE L'AUTORISATION
D'ABSENCE DEMANDEE :**

Réunion d'information syndicale
*(La demande doit être déposée à l'autorité hiérarchique directe au moins **48h** avant la date de la réunion).*

Congé pour formation syndicale
*(La demande doit être déposée à l'autorité hiérarchique directe au moins **1 mois** à l'avance. A la fin du stage, une attestation d'assiduité doit être envoyée à dialogue.social@education.pf)*

Crédit d'heures
(accordé par demi-journée)

Autorisation spéciale d'absence
Précisez :
.....

Durée :
Du :
Au : inclus

Justificatif joint :
 OUI
 NON

Date :
Signature :

Observations :

TRANSMISSION PAR LA VOIE HIERARCHIQUE

Visa du chef d'établissement ou de service :

Reçu le :

Visa du Chef d'établissement :

Prévoir un remplacement
Observations :

Reçu le :

AVIS

Dialogue Social du PRH3

Droits ouverts :

- Oui
 Non :
 Non-respect du délai de rigueur
 Absence de convocation (*pour ASA*)
 Dépassement du quota d'absences autorisé par organisation syndicale

Observations :

Directeur Général de l'Education et des Enseignements

- OUI AVEC TRAITEMENT
 OUI SANS TRAITEMENT
 NON

Observations :

Décision n° du